## IRVE - niveau maintenance MA1 + MA2 + MA3 conforme Afnor Qualifelec

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

**IFGC** 

**DENIER Arnaud** 

05.65.35.82.48 arnaud.denier@groupe-cahors.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

formation ouverte aux électriciens titulaires d'un diplôme ou d'années d'expérience

#### Prérequis pédagogiques :

Connaissances en Électricité Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences Attestation de réussite à la formation IRVE P1 et P2/P3 Nota : Suivant le Décret n'2021-546 du 4 mai 2021, les points de recharge pour véhicules électriques sont installés et maintenus par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

# Objectif de la formation

- Comprendre et mettre en œuvre une maintenance préventive et/ou curative des IRVE, en complément des formations P1/ P2 et P3 dans le respect des consignes des fabricants de bornes ; -Assurer la maintenance élémentaires et de diagnostics NIV 1- 2 et 3 des bornes AC et DC selon AFNOR NFX 60-000 : dépannages par échange standard des éléments prévus à cet effet et opérations de maintenance préventive, telles que graissage ou contrôle de bon fonctionnement, paramétrage du gestionnaire de charge ; - Respecter les objectifs du Décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 portant modification du décret n° 2017-26 du 12 janvier 2017 relatif aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques, mais aussi suivant l'Arrêté du 27 octobre 2021 relatif aux qualifications pour les études de conception, l'installation et la maintenance des infrastructures de recharge pour véhicules électriques ; - Réaliser les opérations de maintenance permettant d'accéder aux subventions conditionnées.

## Contenu et modalités d'organisation

A Rappels élémentaires - Définition des différents type de maintenance et des contrats associés selon AFNOR NFX 60-000 - Identification des composants de la borne de recharge et des différents types de matériels d'une infrastructure de recharge - Principes d'interventions - Principes et conduite de diagnostics B Mise en sécurité de l'infrastructure - Principe de mise en sécurité général - Rappel sur les niveaux d'habilitations - Consignations avant intervention et déconsignation - Remise en service et repli (outil, matériel, déchet) C Maintenance NIV1/NIV2/NIV3 - Liste des opérations ou des vérifications et des moyens techniques nécessaires - Repérage des principales pièces d'usures - Tests et essais, utilisation d'une fiche d'autocontrôle - Traçabilité et enregistrements des relevés - Paramétrages du gestionnaire de charge D Utilisations des moyens techniques - Diagnostics élémentaires à partir de mesures, des indicateurs ou de codes défauts - Tests de performance et remise en exploitation des IRVE E Rapports d'intervention après maintenance - Types de rapports - Outils informatiques existants - Exigences réglementaires de marquage après intervention

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

#### Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00370341	du 01/06/2023 au 31/12/2024	Mérignac (33)	IFGC		Non éligible	FPC
00559033	du 01/01/2025 au 31/07/2026	Mérignac (33)	IFGC		Non éligible	FPC